



BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « ports de plaisance »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « ports de plaisance »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « ports de plaisance »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « ports de plaisance »	5
2.2 La dette du budget annexe « ports de plaisance »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « ports de plaisance »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « ports de plaisance »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « ports de plaisance »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +3,54 M€ en section d'exploitation.
- ✓ +0,22 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
Section d'exploitation	14,21	3,54	17,75
Section d'investissement	11,37	0,22	11,59

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture exploitation	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section exploitation
2023	2023	2023	2023	2024	2024
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
3 727 181,75 €	2 221 235,00 €	727 804,44 €	2 949 039,44 €	813 912,87 €	2 913 268,88 €

Les résultats du budget annexe CT1 – ports de plaisance (75013) dissout sont intégrés dans le budget annexe « ports de plaisance » (76300)

Il est décidé d'affecter l'excédent d'exploitation du budget annexe « ports de plaisance » comme suit :

Le résultat cumulé de clôture 2023 de la section d'exploitation s'établit à 3 727 181,75 euros.

Le résultat cumulé de clôture 2023 de la section d'investissement, s'élève à 2 221 235,00 euros.

Il est affecté en section d'investissement un montant de 813 912,87 euros pour permettre la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1068 « Autres réserves » à l'issue du vote du budget supplémentaire 2024.

Le solde maintenu en section d'exploitation s'élève à 2 913 268,88 euros et est porté en recettes sur la ligne budgétaire codifiée 002 « Résultat d'exploitation reporté ».

Le résultat cumulé de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser établit à 2 221 235 euros, est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget supplémentaire 2024 en dépenses.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	13,02	13,17	13,47	0,30	2%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	10,67	9,95	12,46	2,52	25%
Epargne de gestion courante (EBG)	2,35	3,22	1,00	-2,22	-69%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	18,0%	24,4%	7,5%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,07	0,04	0,29	0,25	625%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0,31	0,78	0,59	-0,20	-25%
Résultat exceptionnel large	-0,23	-0,74	-0,30	0,45	-60%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2,12	2,48	0,71	-1,77	-71%
Taux d'épargne de gestion	16%	19%	5%		
<i>Recettes réelles</i>	13,09	13,21	13,76	0,55	4%
<i>Dépenses réelles</i>	11,54	10,73	14,35	3,62	34%
Epargne brute (EBE)	1,55	2,48	-0,59	-3,07	-124%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	11,8%	18,7%	-4,3%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,64	1,67	1,78	0,11	6%
Epargne nette (ENE)	-0,09	0,80	-2,37	-3,17	-395%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-0,7%	6,1%	-17,2%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	19,64	19,54	19,54	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	12,7	7,9	-33,0		

L'épargne de gestion courante est en diminution par rapport au budget primitif 2024 notamment du fait d'une régularisation de la taxe foncière à hauteur de 1,07 M€, ainsi qu'un réajustement des dépenses de gestion courante pour de la sous-traitance, la refacturation des frais de structure ou encore l'enlèvement d'épave sous l'eau.

Le taux d'épargne de gestion se dégrade du fait d'un résultat exceptionnel déficitaire de -0,30 M€ avec notamment l'ajustement des dotations aux provisions (0,47 M€). Les recettes exceptionnelles ont pourtant augmenté avec l'intégration d'une subvention fonds verts pour les épaves du Frioul (0,25 M€).

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Le constat est identique pour le taux d'épargne brute avec des dépenses réelles supérieures aux recettes réelles.

L'épargne nette : Le taux de l'épargne nette subit l'impact des hausses des dépenses ainsi que l'augmentation du remboursement de la dette (0,11 M€) avec un taux négatif (-17,2%).

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « ports de plaisance »

EN K€	Stock de dette au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2024*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	19 538 K€	544 K€	1 778 K€		17 399 K€

*dont mise en réserve pour les emprunts obligataires pour 361,036k€ en 2024

Le stock de dette prévisionnel au 31/12/2024 est de 17 399 K€ après un remboursement du capital de 1 778 K€ et de la neutralisation des emprunts obligataires à hauteur de 361.036 K€

Il est à noter que l'emprunt d'équilibre prévu de 1 903,16 K€ au budget primitif a été entièrement supprimé.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « ports de plaisance » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Ports, Mer et Littoral	Ports, mer et littoral GESTION MDTURE 2020-26	19 972 K€	12 833 K€	4 436 K€	333 K€	4 769 K€	88%
	Ports, mer et littoral PROJET MDTURE 2020-26	17 400 K€	773 K€	4 000 K€	-1 300 K€	2 700 K€	35%
	SOUS-TOTAL	37 372 K€	13 605 K€	8 436 K€	-967,4 K€	7 469 K€	56%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	45 K€	7 K€	5 K€		5 K€	26%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	1 080 K€	385 K€	150 K€	-10,0 K€	140 K€	49%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	301 K€	67 K€	18 K€		18 K€	28%
	TOTAL	38 798 K€	14 065 K€	8 609 K€	-977,4 K€	7 632 K€	56%

La programmation pluriannuelle sur l'opération PPI « Réaménagement et valorisation du port des heures claires » a été réajustée en fonction de l'avancement réel des travaux prévu en octobre 2024 en diminuant les crédits de paiement de 1 300 K€.

De plus, 10 K€ ont été retranché du programme numérique afin de s'ajuster à la nouvelle programmation pluriannuelle.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	13,09	13,21	0,55	13,76	4,17%
Recettes de gestion courante	13,02	13,17	0,30	13,47	2,28%
013 - Atténuations de charges	0,01	0,04		0,04	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9,40	9,63	-0,14	9,49	-1,49%
73 - Impôts et taxes					
74 - Dotations et participations	0,63	0,00	0,44	0,44	
75 - Autres produits de gestion courante	2,98	3,50		3,50	
Autres recettes d'exploitation	0,07	0,04	0,25	0,29	625,34%
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels	0,07	0,04	0,25	0,29	625,34%
Recettes d'ordre	0,95	1,01	0,07	1,08	7,17%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,95	1,01	0,07	1,08	7,17%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes d'exploitation	14,04	14,22	0,62	14,84	4,38%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,41	0,00	2,91	2,91	
Total recettes d'exploitation cumulées	14,46	14,22	3,54	17,75	24,87%

Les principales variations sur les recettes d'exploitation sont :

- ✓ Une participation d'équilibre du budget principal de 0,44 M€ dans le cadre de l'harmonisation tarifaire ;
- ✓ L'ajustement des produits des services (chapitre 70) de -0,14 M€ liée à la facturation événementielle ;
- ✓ Une subvention issu du « fond vert » pour les épaves du Frioul de 0,25 M€ inscrites en produits exceptionnels.

Le résultat est reporté après affectation pour 2,91 M€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	11,54	10,73	3,62	14,35	33,71%
Dépenses de gestion courante	10,67	9,95	2,52	12,46	25,28%
011 - Charges à caractère général	5,83	5,58	1,88	7,46	33,71%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4,01	4,06	0,51	4,57	12,57%
014 - Atténuations de produits					
65 - Autres charges de gestion courante	0,84	0,31	0,12	0,43	40,15%
Autres dépenses d'exploitation	0,87	0,78	1,10	1,89	140,82%
66 - Charges financières	0,52	0,54		0,54	
67 - Charges exceptionnelles	0,29	0,17	-0,05	0,12	-30,12%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations			0,47	0,47	
69 - Impôts sur les bénéfices	0,06	0,07		0,07	
022 - Dépenses imprévues			0,68	0,68	
Dépenses d'ordre	2,63	2,90	0,00	2,90	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,63	2,90		2,90	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation hors virement	14,17	13,63	3,62	17,25	26,54%
023 - Virement à la section d'investissement	0,28	0,58	-0,08	0,50	-14,16%
Total dépenses d'exploitation hors virement	14,46	14,22	3,54	17,75	24,87%

Les dépenses d'exploitation augmentent au total de 3,54 M€ :

- ✓ Au chapitre 011 : 1,88 M€ sont prévus notamment suite à une régularisation de la taxe foncière pour 1,07 M€. Le reste concerne des réajustements de crédits sur les contrats de DSP et sur le marché des médiateurs ;
- ✓ Au chapitre 012 : 0,51 M€ sont prévus pour la refacturation des frais de structure.
- ✓ Au chapitre 65 : 0,12 M€ d'ajustement des admissions en non-valeur
- ✓ Au chapitre 68 : 0,47 M€ sont prévus au titre des provisions pour risques et charges ainsi que des dépréciations d'actifs circulants.
- ✓ 0,68 M€ ont été positionnés au titre des dépenses imprévues.

Le virement entre section est diminué de -0,08 M€

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	11,01	10,28	-0,51	9,78	-4,9%
Dépenses d'équipement	9,34	8,61	-0,98	7,63	
Total des opérations d'équipement	9,34	8,61	-0,98	7,63	-11,4%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	1,67	1,67	0,47	2,14	6,4%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1,67	1,67	0,11	1,78	6,4%
020 - Dépenses imprévues			0,36	0,36	
Dépenses d'ordre	2,12	1,09	0,73	1,81	66,6%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,95	1,01	0,07	1,08	7,2%
041 - Opérations patrimoniales	1,17	0,08	0,65	0,74	794,5%
Total dépenses d'investissement	13,14	11,37	0,22	11,59	1,9%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	3,26	0,00		0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	16,40	11,37	0,22	11,59	1,9%

Les dépenses d'investissement se voient réajustées au niveau des opérations avec une réduction des dépenses de 0,98 M€ notamment sur l'opération « Réaménagement et valorisation du port des heures claires ».

L'augmentation de 0,11 M€ au chapitre 16 concerne l'augmentation du remboursement du capital de la dette.

Des dépenses imprévues (0,36 M€) ont été positionnée.

De dépenses d'ordre pour un montant de 0,73 M€ ont été inscrite pour les opérations patrimoniales et l'amortissement, dont 0,65 M€ au chapitre 041 qui est compensée par une recette d'ordre équivalente.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	8,31	7,81	-2,57	5,23	-32,9%
Recettes d'équipement	5,05	7,81	-3,39	4,42	-43,4%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	3,01	5,90	-1,48	4,42	-25,1%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2,04	1,90	-1,90	0,00	-100,0%
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	3,26	0,00	0,81	0,81	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068 - Excédents d'exploitation capitalisés	3,26		0,81	0,81	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	3,80	2,98	0,65	3,64	21,9%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,63	2,90		2,90	
041 - Opérations patrimoniales	1,17	0,08	0,65	0,74	794,5%
Total recettes d'investissement hors virement	12,11	10,79	-1,92	8,87	-17,8%
021 - Virement de la section d'exploitation	0,28	0,58	-0,08	0,50	-14,2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	4,01		2,22	2,22	
Total recettes d'investissement	16,40	11,37	0,22	11,59	1,9%

Les recettes d'investissement suivent la courbe des dépenses d'investissement et se voient réajustées à hauteur de 3,39 M€.

Elles se décomposent comme suit :

- ✓ Une diminution des subventions d'investissement (chapitre 13) pour -2,21 K€ suite à une nouvelle planification des travaux de 0,73 K€ ;
- ✓ L'emprunt d'équilibre est retiré en totalité pour -1,90 M€ ;
- ✓ L'inscription de recettes d'ordre pour un montant de 0,65 M€ (chapitre 041) qui est compensée par une dépense d'ordre équivalente ;
- ✓ Au niveau des recettes financières l'excédent de fonctionnement de 0,81 M€ est capitalisé afin de compenser le déficit investissement de l'exercice 2023 ;
- ✓ Le virement entre section est diminué de 0,08 M€ .